L'ABEILLE.

Imprimé tous les jours, par F. Delaup.

NOUVELLE-ORLEANS

Vendredi, 1er. Mai 1829.

INTERIEUR.

TRIBUNAUX DE LA NLLE.-ORLEANS.

COUR CRIMINELLE—30 *Avril.*

L'Etat vs. *Charles McGee, h.c l.* } Recélement d'un esclave marron.—

L'accusé a été conduit pardevant la Cour, aujourd'hui. Ayant été convaincu du crime ci-dessus énoncé, le 23 de ce mois, il a été condamné à payer une amende de $200 et à subir un emprisonnement de deux ans.

La Cour s'est ajournée à demain 1er. de Mai.

NOUVELLE-ORLEANS.

Nous voyons avec plaisir que les productions de l'Ouest arrivent en abondance dans notre marché. Il est descendu, hier, TRENTE chalans chargés de farine, tabac, graisse, porc, &c.

Marié Mercredi dernier, par le Rév. Mr. Borella, curé de la paroisse St.-Martin, Mr. PAUL BRIANT, Juge de ladite Paroisse, à Mme. Veuve DUHAMEL, aussi de cette paroisse.

(Gaz. de St.-Martinville, 25 Avril.)

EXTERIEUR.

ANGLETERRE.

Londres, 2 Mars.

— La vacance du siège du chef visible de l'église est le sujet de grandes discussions dans les journaux du continent. On pense que l'un ou l'autre des deux cardinaux Justiniani et Macchi (le premier soutenu par l'Autriche et le second par la France) sera nommé Pape. L'élection, à ce que suppose, devait avoir lieu le 22 Février.

ESPAGNE.

Bilbao, 7 Février.

(Extrait d'une lettre particulière.)

"Le nommé Xavier Lastra, généralement connu sous le nom du *Colonel*, vient de lever dans cette province l'étendard de la révolte. Le colonel Lastra, né à Santander, a été guerillero et a appartenu aux corps royalistes qui travaillèrent tant pour le rétablissement du gouvernement absolu. Les corps des armées de la foi ayant été dissous, on lui avait donné un congé illimité. Homme hardi et entreprenant, Lastra s'était vu impliqué dans des affaires qui l'avaient conduit aux prisons de Valladolid, d'où il n'y a pas longtems qu'il était sorti. Il s'était retiré dans sa ville natale; mais ne pouvant pas dissimuler son mécontentement, on lui enjoignit de se rendre à Zamora. Pendant quelque tems le colonel Lastra éluda l'ordre sous prétexte de maladie. Mais dans ces entrefaites il s'occupait d'organiser une guerilla d'hommes de sa trempe, et lorsque tout fut prêt, il quitta Santander dans les derniers jours de Janvier; feignant de se rendre à Zamora, il gagna l'hôtellerie de Cildas, dans les environs de Santillana, qui était le rendez-vous des conjurés au nombre de 35 à 40, tant à pied qu'à cheval, tous bien armés; il se mit à leur tête et commença à parcourir les villages de la province en cherchant à grossir sa bande et à soulever le peuple contre le gouvernement; mais ayant appris que des troupes étaient à sa poursuite, il s'est, dit-on, dirigé vers les Asturies.

En effet, le 31 Janvier, le gouverneur de Santander ayant eu connaissance de la révolte de Lastra, il sortit de la place dans la même nuit à la tête d'un fort détachement du 13e. régiment d'infanterie de ligne et d'une compagnie de volontaires royalistes; ils ont mis trois jours à faire cinq lieues de pays, et leurs dernières nouvelles sont de Torrelavega. Quant aux révoltés, on ignore où ils se trouvent aujourd'hui et s'ils ont fait des progrès dans leur téméraire entreprise; mais la lenteur des troupes qui sont à leur poursuite donne tout lieu de croire que les nouvelles que le gouverneur de Santander a dû recevoir de la position des rebelles ne sont pas fort satisfaisantes. Nous attendons avec anxiété le résultat de cette affaire, qui pourrait avoir des conséquences extrêmement graves si l'on ne parvient à l'étouffer promptement."

(Journal du Commerce.)

RUSSIE & TURQUIE.

Pétersbourg, 1er. Février.

(Lettre particulière.)

Après de longues incertitudes l'empereur paraît être fermement résolu à la guerre. Il y est poussé par sa famille, par le sénat, surtout par le clergé qui traîne à sa suite la partie la plus nombreuse de la population, et souffle partout l'esprit belliqueux dont il est animé. Lord Heytesbury perd chaque jour du terrain, la défiance qu'il excite commence à tourner en haine, et les malédictions ne lui sont pas épargnées. Il ne se passe pas de semaine que ce diplomate ne reçoive un ou deux courriers. On soupçonne généralement qu'il n'a d'autre mission que de faire traîner l'affaire en longueur, et d'éviter une conclusion quelconque; que l'Angleterre veut amener la Russie à traiter directement à Londres pour se rendre l'arbitre des négociations.

Lord Heytesbury ne cesse de protester des bonnes intentions de son cabinet pour nous et pour nos coréligionnaires. Il fait beaucoup valoir ce que l'Angleterre a fait pour les Grecs, pour complaire à la Russie, et quand on lui représente que tous les sacrifices qui ont été faits pour ce malheureux peuple seraient perdus, si l'on manquait de vigueur au moment d'en recueillir les fruits, il répond que l'affaire de la Grèce est décidée, et qu'il s'agit maintenant de mettre un terme à des hostilités qui pourraient allumer une guerre universelle comme si notre empereur s'était jamais montré disposé à souffrir que la Porte violât toutes ses déclarations solennelles, qui sont la base de sa politique. On l'a calomnié; il a été obligé de faire les plus grands efforts pour désabuser la cour de Berlin même auprès de laquelle on avait travesti ses intentions, et pour déjouer les intrigues ourdies pour le desservir. Lord Heytesbury emploie tous les moyens pour affaiblir les résolutions de notre monarque; il fait arriver ici des menaces de toutes parts, il ose même abuser du nom de la France qui n'a pas d'amis plus dévoués que nous.

Les premières nouvelles que nous recevrons du comte Matuschewitz éclairciront sans doute bien des mystères. On ignore ici quelle est précisément sa mission; il a été choisi par l'empereur lui-même; S. M. lui a donné des instructions si secrètes que le ministre des affaires étrangères n'en a pas eu connaissance. L'empereur fait le plus grand cas du caractère et des talens de ce jeune diplomate; il lui a donné toute sa confiance, et il paraît fonder de grandes espérances sur l'objet de la mission dont il l'a chargé. Comme aucune communication n'a été faite sur ce sujet, nous en sommes réduits aux conjectures; mais l'opinion générale est que M. Matuschewitz est envoyé pour rompre les intrigues du cabinet anglais.

(Journal du Commerce.)

— Le gouverneur d'Andrinople, Essad Pacha, est tombé en disgrâce, et a été relégué à Brussa.

Nurrit pacha conduit 2000 hommes à Giurgewo.

La corvette autrichienne, l'Hébé a escorté et conduit d'Alexandrie à Smyrne, 16 bâtimens dont 8 autrichiens et 8 sardes; cinq des derniers avaient des cargaisons de grains, de pois, etc. destinés pour Constantinople.

— Au mois de Mai prochain, la flotte turque des Dardanelles, se composera de 3 vaisseaux à trois mats, 5 vaisseaux de ligne, quatre à cinq frégates, environ dix bricks, quelques galiottes, et plusieurs brûlots. *(Messager des Chambres.)*

GRECE.

L'Abeille grecque du 9 Décembre contient la lettre suivante du président de la Grèce au Panhellénion:

"Le conseil législatif et le gouvernement avaient annoncé par un acte solennel à la nation grecque, que le congrès de ses délégués serait rassemblé au mois d'Avril prochain. Des circonstances forcées et imprévues ont mis un obstacle à l'accomplissement de ce vœu; et par vos communications du 17 Avril vous avez montré, messieurs, à quel point vous partagiez notre opinion, nos regrets et nos espérances.

"A peine approchions-nous de l'époque où nos départemens, par suite de la nouvelle organisation, auraient pu procéder à l'élection de leurs fondés de pouvoirs sous la garantie de la loi, qu'une nouvelle calamité, le fléau de la peste, suspendit les opérations qui devaient avoir des résultats si importans. Les autres événemens qui, depuis le mois de Septembre, ont fixé votre attention comme la nôtre, sont également connus.

"Nous croyons devoir vous inviter à un nouveau travail relatif à la convocation du congrès national. C'est à vous qu'appartient de procéder, par les lois existantes, et d'examiner comment, sans s'écarter des principes sur lesquels elles reposent, les citoyens des différents départemens et provinces de l'état peuvent être convoqués pour élire leurs mandataires. Depuis que la Grèce a été appelée à user des droits dont elle commence à jouir, aucune époque n'a été plus décisive. Le congrès national délibérera sous les yeux, pour ainsi dire, du monde civilisé, et principalement des puissances qui honorent notre patrie d'un intérêt d'une bienveillance si particulière. C'est dans leurs mains que repose l'avenir de la Grèce. Puisse la nation pénétrée du sentiment des grands devoirs qui lui sont imposés les remplir de manière à prouver qu'elle est digne du sort que doivent lui réserver les sacrifices multipliés. La Providence fera le reste.

"En conséquence, messieurs, je vous prie d'examiner, et de résoudre les questions que je vous communique ci-joint.

"Le congrès, par le nombre de la position sociale de ses mandataires dont il se composera, doit représenter les intérêts légitimes des provinces qui ont joui jusqu'à présent du droit d'envoyer des représentans aux assemblées nationales.

"Sur cette base que sanctionnent irrévocablement les actes des congrès précédens, vous nous soumettrez les formes dans lesquelles les provinces dont les événemens de la guerre ont empêché l'organisation complète, auront à élire leurs mandataires.

Nous vous enjoignons, messieurs, de vous occuper de ce travail avec le zèle qui vous distingue; aussitôt qu'il nous sera parvenu, nous nous empresserons de vous donner connaissance des mesures plus amples que nous jugerons convenables de prendre.

Le président de la Grèce,

Signé, J. A CAPO D'ISTRIA.

Le secrétaire d'Etat, Sp. TRIKOUPIS.

Poros, 19 Novembre 1828.

(Observateur autrichien.)

FEUILLETON.

CIMETIERE DE SCUTARI.—Le docteur Walsh, dans son Voyage de Constantinople en Angleterre, fait les réflexions suivantes sur le grand cimetière des Turcs;

"C'est peut-être le plus vaste cimetière du monde; il a une heure de marche ou trois milles de longueur; il est parvenu à ses dimensions actuelles en conséquence de la prédilection que lui portent les Turcs de Constantinople. Ils sont persuadés qu'ils seront de nouveau obligés de retourner en Asie d'où ils sont venus et dans un lieu où les chrétiens infidèles ne puissent les troubler. C'est pourquoi la plupart de ceux qui meurent à Constantinople sont transportés par leurs amis au-delà du Bosphore, et l'escalier où on les embarque est pour cette raison nommé Meitiskelli (l'échelle de la mort). Cette idée est confirmée par d'anciennes prophéties qui exercent une influence puissante sur l'imagination faible et superstitieuse des Turcs. Il y a au milieu de tout cela une coïncidence de noms vraiment remarquable. Constantinople a été prise et perdue à diverses époques par des personnages portant le même nom. Ce fut sous un Baudoin que les Latins s'en emparèrent, et ce fut sous un Baudoin qu'ils en furent chassés. Cette ville fût reconstruite et faite la capitale de l'empire grec par un Constantin, fils d'Hélène, et durant le patriarchat de Grégoire. Les Turcs devinrent maîtres de cette cité sous un Mahomet, et ils sont fermement persuadés qu'ils la perdront sous un Mahomet, et que ce Mahomet est le sultan actuel." *(Courier des Dames.)*

Voici quelques détails sur le monument que l'on élève actuellement en Italie à la mémoire du Tasse:

Ce mausolée sera posé dans l'église de Saint-Onuphre sur l'emplacement même où le poète a été inhumé, et précisément sous la modeste inscription qui lui a été dédiée, dans le tems, par les frères de ce couvent. Il sera exécuté d'après les dessins du chevalier Vincent Fabris, qui en a donné un projet des plus heureusement conçus, tel qu'on devait l'attendre d'un artiste distingué, l'un des principaux élèves de Canova. Le bas-relief destiné à orner la case du monument représentera la procession qui accompagna le Tasse à la tombe.

CIRQUE-OLYMPIQUE DE PARIS.

L'Arabe et son Coursier, scène équestre par M. Paul.

En une scène équestre, le plus habile écuyer du Cirque-Olympique a su développer toute une action dramatique; il a intéressé avec enthousiasme les spectateurs. Les deux grands sentimens scéniques, la pitié et la terreur, ont inspiré ce jeune et intrépide Paul, auquel on avait déjà donné tant de justes applaudissemens dans les exercices de *la Poste royale* et du *Cheval chasseur*.

Ainsi qu'on l'avait annoncé dans plusieurs journaux, l'auteur-acteur et instituteur a emprunté beaucoup à plusieurs beaux tableaux d'Horace Vernet; il a reproduit avec un bonheur extraordinaire *la fuite* et *l'attaque des Mamelucks*; et lorsque son cheval est tombé épuisé de fatigue et frappé d'un coup de pistolet, le désespoir de son maître a paru si vrai, qu'on croyait lui entendre répéter ces deux vers de Millevoye:

Voix du désert, ah! répétez mon deuil,
L'ami du brave est au fond du cercueil!

On ne sait ce qu'il faut admirer le plus de la beauté du cheval ou de sa docilité, et lorsqu'on songe aux soins et à la patience qu'a nécessités l'éducation de l'animal, on partage bien tout le regret que l'Arabe éprouve quand il croit l'avoir perdu.

Nous dirons en peu de mots le drame imaginé par M. Paul.

Des Arabes poursuivent un chef de tribu; grâce à l'agilité de son cheval, il parvient à leur échapper. Mais bientôt serré de près par les détrousseurs de caravanes, il combat avec courage et les met en fuite. L'un d'eux en se sauvant a tiré un coup de pistolet sur le cheval de l'Arabe: l'animal tombe, et ici commence la scène la plus pathétique que ce genre de spectacle ait offert jusqu'à présent.

L'Arabe s'abandonne d'abord à sa douleur, mais bientôt il conçoit l'espoir de sauver son ami; il déchire son écharpe, étanche le sang qui coule de la plaie, la baise et la mouille de ses larmes: quelques gouttes de liqueur coulent dans la bouche du cheval qui revient à lui; alors le cavalier est ivre de joie. Son cheval commence à répondre à ses caresses, quand les ennemis viennent de nouveau fondre sur l'Arabe égaré loin de sa tribu; au bruit du pas de leurs chevaux, *l'ami du brave* se relève et fuit. L'Arabe, resté seul, succombe bientôt au nombre après s'être encore une fois vaillamment défendu; mortellement blessé, les vainqueurs le laissent étendu sur le sable. Aussitôt après leur départ, le cheval revient, semble les chercher, ses pieds légers font voler la poussière; il s'élance après eux, quand, à l'aspect du corps de son maître, il s'arrête court: c'est à son tour qu'il pleure sur la perte de son cavalier. Cette scène, heureuse contre-partie de la première, a été jouée par l'intéressant acteur avec une vérité déchirante; toute l'âme d'un grand comédien était passée dans le cheval de l'Arabe, et plus d'un spectateur a surpris des larmes couler de ses yeux pendant que le pauvre animal essayait par ses caresses de rendre la vie à son maître.

Le drame n'est point fini. Les Arabes viennent enlever les restes du vaincu. Alors le cheval, l'oreille basse, se place derrière le corps de celui qu'on va inhumer, et à la tristesse empreinte dans sa démarche on prévoit qu'il se couchera sur la tombe de son ami, pour ne plus se relever.

Nous l'avons dit, il y a tout un drame dans cette scène équestre, et même un drame plus intéressant, plus poignant que dans la plupart des pièces qu'on nous donne sous ce titre. Il y avait foule au Cirque-Olympique le jour de la première représentation de *l'Arabe et son Coursier*. La même affluence garnira la salle chaque fois que cette scène sera représentée. Un tonnerre de bravos a accueilli le nom de Paul, auteur de l'exercice nouveau: ces applaudissemens étaient bien dus à un écuyer qui, plein d'amour pour son art, si nous nous sommes étendus si longuement sur une scène de manége du Cirque-Olympique, c'est qu'il y a vraiment du génie dans l'arrangement dramatique de cet ouvrage; c'est qu'en un mot, on peut le considérer comme un chef-d'œuvre de grace, de patience et de sentiment, et qu'en ce tems les chefs-d'œuvre sont si rares qu'on ne saurait trop parler de ceux qu'on a le bonheur de rencontrer. Paul, redemandé après la représentation, a été applaudi de nouveau avec justice, et ce n'est pas ici employer une formule banale que dire que tout Paris ira payer son tribut d'admiration à cette conception origiuale et au talent que déploient l'Arabe et son coursier. *(Figaro.)*

Sir Came, voyageur anglais, a voulu aller visiter les pyramides de Djiseh avec le célèbre archéologue génois Caviglia qui, depuis quelque tems, a établi sa demeure aux environs de ces monumens dans une espèce de grotte taillée dans la pierre vive et qui devait être un ancien sépulcre. Outre les nombreuses découvertes déjà faites par M. Caviglia, ce qui mérite le plus d'être rappelé, c'est la persévérance qu'il met depuis plusieurs années dans ses recherches scientifiques. Conjointement avec une cinquantaine d'Arabes qui travaillent depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, il vient de trouver la communication souterraine qui joint les pyramides de Djiseh à celles de Lacum (éloignées les unes des autres d'environ quinze milles), et aux ruines de l'antique Memphis qui se trouve à une distance beaucoup plus éloignée. A cet effet, il a déjà pratiqué une fosse de quelques centaines de perches; les difficultés qu'il rencontre pour avancer l'excavation, ne font qu'ajouter un nouveau poids à ses conjectures et accroître ses espérances. Si les travaux de cet antiquaire sont couronnés d'un plein succès, on pourra dire avec raison qu'il n'avait pas encore été fait une entreprise aussi singulière et aussi hardie. *(Messager.)*

Les amis et connaissances de feu DAVILMA MAGNOL sont invités à assister à son enterrement, qui aura lieu aujourd'hui, 1er. Mai 1829, à 4 heures précises du soir. Son corps sera exposé chez sa mère, rue Bourbon, près Conti.

1er. Mai—1

Marine.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Expédiés.

Brick Cent, Howe, New-York, John P Payson.
Goël, Elisabeth, Eldridge, Mobile, capt.
Goël. Maria, Baker, Pensacole, capt.
Goël. Pizarro, Shaunon, Pearlington, capt.
Goël. Pearl, Sones, Pearlington, capt.

Arrivés.

Bateau à vapeur Columbian, Crain, du Bayou Sarah, avec 237 balles coton à Wilkins, 18 à W Flower, 11 à Reynolds, Byrne et Co, 20 à N et J Dick, 32 à J Hagan et Co. 23 à Lee et Williams, 8 à M White, 4 à E Forstall, 42 à G E Russell et Barstow, 19 à Maurin et O'Duhigg, 9 à Plauché et Courcelle, 6 à ordre, 5 bts sucre à Leverich—52 passagers.

Bateau à vapeur Souvenir, Streeck, de Lafourche, avec 15 bts sucre 14 bls melasse 4 balles coton à Toledano et Gaillard; 98 bls melasse à J-Fowler; 47 do au propriétaire à bord; 70 do 8 bts do à Wilkins et Linton; 8 balles coton à Mr. Carpentier; 2 bts sucre 6 bls melasse à ordre; 10 bts sucre à J Hagan et co, 59 do à E Lahe et co.—50 passagers.

Six chalans avec 3000 bls farine, à ordre.

Cinq chalans avec 12,000 bls maïs, 200 bls farine de maïs, 15,000 liv. jambons, 1800 bls charbon de terre.

Sept chalans du Tennessee, avec 1991 balles coton, 2 [illegible] tabac &c. à Cooper, Carnthers et Co. J [illegible] et à ordre.

[illegible] du Kentucky [illegible] Tennessee, avec 77 boucauts tabac, 15 balles coton, du porc [illegible]

POUR HAMBOURG.—Passage seulement.

Le navire paquebot JOHN ADAMS, capt. Aderton, partira d'ici au [illegible] du mois prochain. Les passagers pourront être parfaitement traités. Pour les conditions, s'adresser, à bord, vis-à-vis la rue Toulouse, ou à

1er. mai. J. H. FIELD.

POUR TAMPICO.

Le navire français EUGENIE, capt. Gerard, partira le 10 Mai. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser au capt. à bord, ou à

1er. mai. T. NICOLET & Co.

POUR PHILADELPHIE.

Le brick paquebot FRANKLIN, capt. Kay, prend en ce moment son chargement à la côte, et partira d'ici au 10 de Mai. Pour quelques légers frets, ou passage, s'adresser à

1er. mai. WHITALL, JAUDON & Co.

POUR LES BRASSOS DE ST. YAGO.—(Rio Grande.)

La goélette paquebot fin voilière ELIZABETH, capt. Case, sera promptement expédiée. Pour fret ou passage, ce bâtiment ayant de beaux emménagemens, s'adresser à JOHN P. PAYSON. [29 avril.]

POUR TAMPICO.

Le beau brick fin voilier MORO, A 3, capt. Henry Bradley, a une partie de son chargement engagée et sera promptement expédié. Pour fret ou passage, ce bâtiment ayant de bons emménagemens, s'adresser à

28 avril. ANT. DOLHONDE.

POUR VERA-CRUZ.

Le joli brick doublé en cuivre AMOS PALMER, Paine, ayant une grande partie de son chargement prête, partira sous peu—Pour fret du reste, ou pour passage, ce brick ayant de forts beaux emménagemens, s'[illegible] à bord, un peu plus haut que le [illegible]

28 avril. J. W[illegible]

POUR BORDEA[illegible]

Le fin voilier trois m[illegible] capitaine Webb, doublé, chevillé en cuivre et complètement armé, fera voile pour ledit port le 25 courant.

Pour passage seulement, possédant de très beaux emménagemens,

S'adresser à D. G. BORDUZAT et Co.

13 Avril. Rue Royale No. 180.

BEURRE & GRAISSE.—33 fréquins de Beurre dit Goshen, première qualité, arrivé par le navire Illinois, et 60 barils graisse, à vendre par

E. LANE & Co.

1er. mai. No. 15, rue de la Nlle.-Levée.

AVIS.—Le soussigné, avocat, a transporté son bureau à la rue St. Pierre.

THEATRE D'ORLEANS.

DIMANCHE, 3 Mai 1829.

MARIE,

Opéra en trois actes, paroles de Planard, musique de Hérold, orné de tout son spectacle et des deux belles Décorations peintes par Mr. DEVELLE.

Suivi de la première Représentation de

Fanfan Mignonnet,

ou Une Heure de Prison,

Vaudeville nouveau, en deux actes, de MM. Dumersan et Merle.

Incessament—La première Représentation de *Leycester, ou le Chateau de Kenilworth*, opéra nouveau en trois actes, musique d'Auber.

En attendant—*L'Espion*, drame nouveau du Théâtre Français, tiré du roman de Mr. Cooper—*La Dame du Lac*, opéra nouveau, de Rossini.

VENTES A L'ENCAN.

Par Joseph Le Carpentier.

IL sera vendu Samedi 2 Mai, à son encan, à 10 heures précises, pour clore une facture, quarante barriques Vin rouge de Bordeaux d'excellente qualité.

Aussi—200 caisses Vin rouge ayant droit à debenture.

Plus—150 caisses Tabac de Cavendish, No. 1. 29 avril

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu le 21 de Mai prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, par ordre de la Cour des Preuves de la paroisse St. Bernard, provenant de la succession de feu Mr. François Garic

UNE MAISON, située rue Bourbon, entre les rues Conti et Bienville, bâtie sur un Terrain de 40 pieds de face sur 50 pieds de profondeur, mesure française.

CONDITIONS:—Un tiers comptant, un tiers à six mois, et un tiers à un an de terme, avec billets endossés à la satisfaction du juge de la paroisse St. Bernard, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé par Mr. J. Armand notaire public, aux frais des acquéreurs.

18 avril—6

VENTE PAR LE MARSHAL.

Orion vs. Charles Leggett.—Williams vs. le même—Wm. T. Thompson vs. le même—Simpson vs. le même.

EN vertu de trois writs d'*alias* et d'un writ de *fieri facias*, à moi adressés par Phon. A. Dubourg, juge associé, j'exposerai en vente le Vendredi 1er. de Mai, à 4 heures, sur la Levée entre les rues de l'Hopital et du Quartier,

Deux Barques, quinze tonneaux de Lest, et le Squif, saisis dans l'affaire ci-dessus.

30 avril. L. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHALL.

P. S. Newton vs. Mary Conelly; Hall & Adams vs. le même; J. Spencer vs. le même; le Maire, les Aldermen et les habitans vs. le même.

EN vertu de quatre writs de *fieri facias*, à moi adressés, par Phon. G. Préval, juge associé, j'exposerai en vente le Mercredi 6 Mai, à 4 heures P. M., vis-à-vis le bureau du Marshall de cette ville, rue Ste. Anne, entre Condé et Royale,—4 douzaines de chaises, 4 bois de lit, matelats, draps &c. 1 une commode, des tables d'acajou pour diner, tables à thé, deux armoires, un corps de tiroirs, trois miroirs, 3 garde-feu, une pelle et autres fournitures de ménage, saisis dans les affaires ci-dessus.

27 avril L. DAUNOY, *Marshall.*

A VENDRE.

UNE mulâtresse âgée de 23 à 24 ans, avec sa fille âgée d'environ 5 ans, la mère est bonne blanchisseuse, domestique de maison, gardienne d'enfant, boulangère et un peu cuisinière, elle est depuis 5 ans dans le pays. Elle parle anglais et français, elle a un très bon caractère, n'a aucun défaut; et n'est vendue que parcequ'elle le propriétaire quitte le pays. S'adresser rue Ste. Anne, No. 150.

Si elle n'est pas vendue à l'amiable d'ici au 5 Mai, elle sera mise à l'encan, à la bourse, ce même jour. 21 avril.

Samedi prochain

aura lieu le Tirage de la LOTERIE DES ECOLES PUBLIQUES 10me. classe.

GROS LOTS:

$ 10,000—3000—2000—1800—1400—6 de 1000—12 de 500.

Billets, cinq piastres; paquets de $50, qui en garantissent 20.

La huitième et avant dernière classe [pour cette saison] de la Loterie de l'Eglise Evangélique française, sera tirée le Mercredi 6 Mai prochain.

Une Montre d'or française de l'Epine, fort élégante,

Sera gagnée par le dernier sorti des 30 premiers Nos.—Billet $5. S'adresser aux Nos. 54, ou 86, ruelle Chartres. 30 avril.

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—ce 29 Avril 1829.—Présent l'honorable James Pitot.

Francisco Macias vs. *ses créanciers* } SUR la lecture et l'enregistrement de la pétition et des documens relatifs à cette affaire, il est ordonné par la Cour qu'une réunion des créanciers dudit pétitionnaire ait lieu, en pleine Cour, le 21ème. jour de Mai 1829, à 10 heures du matin, à l'effet de délibérer sur l'objet de ladite pétition; et jusqu'à cette époque, toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont et demeurent suspendues.—Je certifie l'extrait ci-dessus conforme.

30 avril—6 Thos. S. KENNEDY—Greffier.

A VENDRE.—Une jolie petite négresse âgée de 13 ou 14 ans; depuis neuf ans dans le pays: Elle est d'une fidélité à toute épreuve, et est garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Pour les conditions s'adresser au bureau de l'Abeille, 27 avril.

AVIS—ATTENDU qu'Alexandre Williams shérif et collecteur de taxes pour la paroisse d'Ouest Baton-Rouge, s'est adressé à moi à [illegible] qu'il [illegible] Onéziphore Bernard, ses sécurités [illegible] et d'une obligation qu'il a souscrite [illegible] vingt-cinquième jour de Février mil huit [illegible] vingt huit, comme principal, conjointement avec J. B. Hébert et Onéziphore Bernard, ses cautions;

Avis est donné par le présent, à toutes personnes intéressées de déduire, par écrit, au secrétariat de l'état, dans le délai de quatre-vingt dix jours, à dater de la dernière publication du présent, les raisons pour lesquelles lesdites obligations et hypothèques ne seraient pas levées et annullées.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, [illegible] la Nouvelle-Orléans, le [illegible] 1829.

P. DERBIGNY,